



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

Comité Social d'Administration - CSA **Administration centrale**

Du 1^{er} au 8 décembre, chaque agent.e de l'**administration centrale** et des **services à compétence nationale** devra choisir ses représentant.e.s au comité social d'administration (CSA) d'administration centrale.

Voter CGT c'est proposer, revendiquer, agir et lutter ensemble

Le renforcement des services centraux est indispensable pour conserver la capacité à agir du ministère de façon égalitaire sur tout le territoire et garantir une expertise métier. La présence importante de services à compétence nationale - musées, archives, patrimoine et archéologie - constitue une particularité propre au ministère de la Culture qui garantit le caractère national des politiques culturelles.

Voter CGT-Culture c'est exiger de meilleurs salaires et carrières, des moyens humains et budgétaires à hauteur des besoins, des conditions de travail dignes, combattre toute précarité et toute inégalité, c'est affirmer que les services publics culturels et la démocratie sociale et culturelle sont indispensables pour l'avenir.

CONTINUONS À NOUS MÊLER DE NOS AFFAIRES !

Que ce soit pendant la crise sanitaire, les réorganisations ou dans votre quotidien, vos élu.e.s CGT ont toujours été présent.e.s pour défendre l'intérêt collectif à travers nos réunions régulières d'information, nos comptes rendus d'instances de représentation

des personnels, nos communiqués, questionnaires et mobilisations (rassemblements, occupations, grèves, collages, chansons). Il en va de même de la défense des dossiers individuels. Nous soutenons systématiquement vos revendications collectives dans le cadre des instances et nous efforçons de défendre vos droits et d'en obtenir de nouveaux.

**Une CGT forte au CSA,
c'est l'outil qui donne le droit aux agent.e.s
d'intervenir dans tous les domaines
de la gestion de l'administration centrale
et des services à compétence nationale.
Donnez de la force à votre voix, votez CGT !**



**Pour faire
ministère**

JE VOTE



POURQUOI IL FAUT UNE CGT FORTE AU CSA

POUR LA DÉFENSE DES EMPLOIS ET DES MISSIONS

Nous connaissons parfaitement les projets gouvernementaux en ce qui concerne l'emploi public. L'administration centrale (AC) et les services à compétence nationale (SCN) n'échappent pas aux logiques de suppression d'emploi et de précarisation. Nous savons parfaitement aujourd'hui qu'il faut inverser la tendance et que la politique de l'emploi en AC et en SCN doit être pensée et mise en œuvre en fonction des BESOINS nécessaires à la réalisation de nos missions. L'emploi est une des prérogatives centrales du CSA. Nos discussions nombreuses et régulières avec vous nous permettent aujourd'hui de dire que les priorités sont :

- un diagnostic des besoins en créations d'emplois dans chaque service de l'AC et des SCN
- l'anticipation et le remplacement de tous les départs à la retraite dans le cadre d'une politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences concertée
- l'ouverture de postes et l'organisation de concours
- la résorption des contrats précaires
- une réelle politique inclusive et un meilleur suivi des agent.e.s en situation de handicap
- la résorption des inégalités femmes/hommes
- Le maintien et le renforcement du statut de service à compétence nationale (SCN)
- le renforcement de l'expertise et de l'évaluation
- la réinternalisation des missions externalisées

POUR UNE ORGANISATION DU TRAVAIL RESPECTUEUSE DES AGENT.E.S

Il ne faut pas oublier que si les instances représentatives du personnel existent, c'est non seulement pour garantir le droit des agent.e.s mais c'est aussi et peut-être avant tout parce que les décisions qui relèvent de l'organisation du travail ne peuvent être que meilleures si l'on a auparavant consulté les personnes qui devront les exécuter. C'est ainsi que toute décision ayant une incidence sur le fonctionnement des services doit être soumise pour avis au CSA. Cela concerne aussi bien les projets de réorganisation, la formation professionnelle, la lutte contre les discriminations ou l'évaluation des risques psychosociaux (RPS). Les prochaines réunions du CSA devront permettre d'obtenir des avancées sur :

- le sens du travail et des missions dans un projet de politiques culturelles réinventées et pleinement tournées vers la démocratie culturelle
- un schéma organisationnel au service de cette ambition, des procédures et modes de coopération fonctionnels et efficaces
- un encadrement et un management intelligents, plus participatifs, transversaux et inclusifs, et non sous la pression
- un respect des droits des agent.e.s (télétravail, déconnexion, articulation vie privée et professionnelle, congés, etc.)
- un suivi sur le long terme des différentes réorganisations
- le maintien du site de Pyramides

DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le CSA d'administration centrale sera doté d'une formation spécialisée en matière de sécurité et de santé au travail qui remplace les CHSCT. Cette formation a pour but D'AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL. Elle aura des prérogatives en matière de prévention, d'évaluation des risques professionnels et disposera d'outils tels que le droit d'alerte et le droit d'enquête.

Alors que les suppressions d'emplois, les réorganisations, un management autoritaire et le déménagement Camus impactent de plus en plus vos conditions d'exercice, nous participerons activement à :

- la prévention des risques psychosociaux à travers les futurs diagnostics et plans d'action
- l'évaluation régulière de la charge de travail
- la réinternalisation de la médecine de prévention



NOTRE BILAN

en Administration centrale

Pendant la crise sanitaire et les confinements : la CGT en AC a participé à toutes les instances de représentation des personnels dans le souci permanent de **préserver les collectifs de travail**, et la santé sanitaire et sociale de chacune et chacun. Nous avons porté une vigilance accrue à la **transmission des informations** (réglementation, comptes rendus de réunions, etc.) aux agent.e.s et organisé régulièrement des **réunions d'information** qui ont maintenu le **lien humain et social**, et constamment demandé des ASA, du matériel informatique, des équipements de protection collectifs et individuels.

Nouvelle organisation de l'administration centrale (OAC) : nous avons obtenu l'inscription dans les textes du principe de démocratie culturelle (et droits culturels) à travers la **création de la nouvelle délégation** aux territoires, à la transmission et à la démocratie culturelle, un **accompagnement social** des agent.e.s (maintien des rémunérations, pas de recandidature sur

les postes, pas de mise en instance, etc.), un **accompagnement collectif** de plusieurs services et de plusieurs dizaines de dossiers **individuels** avec une très forte exigence revendicative sur les projets de service, les organigrammes et les fiches de poste, et les « contrats » de service. Nous avons également obtenu le **maintien des certificats d'exportation au service des Musées de France** dans le cadre de la lutte contre le trafic des biens culturels et **d'une mission sur la recherche des biens spoliés** au ministère.

Organisation et conditions de travail : nous avons fait inscrire les **risques psychosociaux** dans l'agenda social (diagnostic RPS et audits organisationnels) et nous sommes **constamment mobilisé.e.s** contre les suppressions d'emplois, la surcharge de travail, le travail empêché, le management par la pression, la perte d'expertise et de sens, et pour la pérennité des missions dans le temps long.

dans les Services à compétence nationale (SCN)

Dans le **réseau des Archives**, la CGT a fait vivre le rapport de force que vous nous avez donné pour être à chaque instant en conformité avec notre rôle d'organisation syndicale indépendante : défendre les intérêts matériels et moraux de toutes et tous les salarié.e.s. Dans un contexte de crise globale, marqué par des besoins immenses, la CGT peut être fière de son action unie avec le personnel. Citons sans être exhaustif : le maintien du réseau du service à compétence nationale des archives nationales, les victoires devant les tribunaux pour obtenir les « **primes de centrale** » pour tous les personnels des Archives Nationales et des Archives Départementales ; l'obtention en 2019 par la grève d'une **prime spécifique Archives de 500 euros par an** pour toutes et tous les agent.e.s, du réseau AN et AD ; notre action dans les **plans de revalorisation indemnitaire** mis en œuvre en 2020 et 2021 ; l'**augmentation par la grève de la valeur des bons d'habillement à 368 euros par an** pour toutes et tous les agent.e.s de catégorie C ; notre action pour **imposer la prévention du risque amiante** dans le réseau des services publics d'archives ; notre soutien à la **grève victorieuse des ouvrières et ouvriers du nettoyage NOVASOL aux AN Paris** ;

notre **combat contre les féminicides et les violences sexistes et sexuelles**, pour que vive la mémoire de notre regrettée collègue, amie et camarade Frédérique Mulet, assassinée par son époux le 1^{er} août 2017, dont le jardin de l'immeuble des Bons Enfants porte aujourd'hui le nom, ainsi que notre aide portée à une ouvrière prestataire victime d'agressions sexuelles aux AN Paris ; ou encore la **défense victorieuse de dizaines de dossiers individuels...**

Dans le **réseau des Musées**, la CGT a lutté au côté des agents pour le maintien du statut des SCN et s'est fortement mobilisée pour un **suivi accru** des situations des agent.e.s **pendant la crise sanitaire**, en pesant en particulier sur **l'obligation du port du masque** tant pour les personnels que le public. La CGT a accompagné au plus près les agent.e.s lors des **travaux** sur toutes les questions de santé et de sécurité, notamment au musée de Cluny. Le syndicat a également obtenu **l'aménagement des primes dominicales** en 2021, la mise en place de **règlements intérieurs** et de **projets scientifiques et culturels** dans les SCN musées, ainsi que des **enquêtes pour risques psychosociaux**, comme au musée de Cluny et au musée national de la préhistoire.

**Pour un progrès
social réel**





VOS CANDIDAT.E.S POUR LE CSA D'ADMINISTRATION CENTRALE

1	LEONARDUZZI	Jean Paul	SG
2	GRIMAU	Chloé	SG
3	GUILLAUMET	Franck	DG2TDC (Sous-direction de la participation à la vie culturelle)
4	POTIRON	Stéphanie	Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF)
5	SUSANJ	Wladimir	Archives nationales
6	LABEY	Thomas	SG (Service des ressources humaines)
7	JORDAN	Lola	DGMIC (Service du livre et de la lecture)
8	VERGNEAU	Nicolas	DGCA (Département de la diffusion pluridisciplinaire et des programmes transversaux)
9	VANDENBUNDER	Jérémie	SG (Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation)
10	LAVIGNE	Christelle	Musée d'archéologie nationale et domaine national de Saint-Germain-en-Laye
11	BERODIER	Alain	DGPA (Service de l'architecture)
12	FOUCHER	Isabelle	Archives nationales
13	LENOBLE	Franck	SG (Service du numérique)
14	CRESTIN-BILLET	Blandine	DGPA (Service de l'architecture)
15	DUMONT	Annie	Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM)
16	RIBOUR	Philippe	DGCA (Inspection de la création artistique)
17	LONGUEPEE	Diane	Musée national et domaine du Château de Pau
18	TCHENQUELA	Nathalie	DGPA (Service des musées de France)
19	FOREST	Chantal	Musée national Marc Chagall
20	DAVOIGNEAU	Jean	DGPA (Service du patrimoine)
21	DE-LEGGE	Agathe	Comité d'histoire
22	LAFAGE	Valérie	Musée national de la préhistoire



Pour un progrès social réel

Du **1er** au **8** décembre 2022,
je vote pour mon
CSA d'administration centrale



ET je vote pour pour le **CSA ministériel** qui revêt une importance toute particulière. Au-delà du choix des élu.e.s dans cette instance ministérielle, il sert à déterminer la représentativité syndicale au niveau de l'ensemble de la fonction publique.
Concernant mes droits individuels, je vote pour ma **CAP** OU pour ma **CCP**.

